

Vous avez dit "optimisation fiscale" en Europe?

E lecho.be /opinions/carte-blanche/Vous-avez-dit-optimisation-fiscale-en-Europe/9956157

Eric Dor, 24 novembre 2017

Les données atypiques de certains indicateurs pour plusieurs pays de l'UE s'expliquent clairement par des mécanismes d'optimisation fiscale.

Par Eric Dor, Directeur des Etudes Economiques, Isege School of Management, Université Catholique de Lille

Les statistiques macroéconomiques officielles reflètent très clairement l'utilisation intensive de différents mécanismes légaux d'optimisation fiscale qui concernent plusieurs pays de l'Union européenne. En témoignent les données atypiques de certains indicateurs pour plusieurs pays. Quelques exemples.

Une stratégie simple, qui est par exemple bien adaptée aux entreprises multinationales qui vendent des logiciels et services informatiques sur internet, consiste à s'organiser pour que les clients des différents pays européens contractent légalement avec une même filiale du groupe située dans un pays à bas taux d'impôt sur les bénéfices, ou qui permet leur envoi vers une structure offshore détaxée. De cette manière, les bénéfices sont artificiellement concentrés là où ils sont les moins taxés, plutôt que là où résident les clients. C'est ce qui explique qu'en **Irlande**, les exportations de services de télécommunication, informatique et information représentent **23,56% du PIB du pays**, ce qui est totalement atypique.

Les mécanismes d'optimisation fiscale des entreprises multinationales utilisent aussi intensivement des facturations intragroupe de services pour déplacer les bénéfices des pays où les taux d'impôt sont élevés vers les pays où ils sont bas ou inexistantes. Ces mécanismes sont souvent basés sur des paiements de redevances de droits de marque et brevets entre entités d'un même groupe multinational. La propriété des marques et brevets est attribuée par le groupe à une filiale située dans un pays à fiscalité attractive ou qui permet l'envoi ultérieur, sans taxe, des bénéfices vers une structure offshore. Cette filiale facture alors le droit d'usage des marques aux filiales commerciales du groupe. C'est ce qui explique par exemple que les **Pays-Bas** ont reçu du reste du monde des redevances pour 35,2 milliards d'euros d'usage de la propriété intellectuelle, ou **5% du PIB national** en 2016, ce qui est très supérieur à ce qui est observé ailleurs en Europe.

Parfois, les redevances transitent par un autre pays européen avant de partir vers une structure offshore. C'est ce type de montage fiscal qui explique que les Pays-Bas, qui en reçoivent beaucoup, paient aussi eux-mêmes des redevances d'usage de la propriété intellectuelle au reste du monde de 43,5 milliards d'euros en 2016 ou 6,19% du PIB.

Mais certaines multinationales préfèrent l'option de considérer qu'à la place de payer directement ces redevances, la société néerlandaise contracte une dette correspondante envers le groupe, et que les intérêts doivent en être payés régulièrement à une filiale luxembourgeoise, qui elle-même les reverse sous forme de dividendes à une structure offshore du groupe. Ce genre de montage se reflète dans le montant atypiquement élevé des intérêts reçus par le **Luxembourg** du reste du monde, qui représente 71 milliards d'euros et **134% de son PIB** en 2016. Ce type de montage se reflète encore dans les dividendes payés par le Luxembourg au reste du monde, qui représentent 86 milliards d'euros (162,29% de son PIB) en 2016.

En 2016, le Luxembourg a aussi payé des revenus de la propriété attribués aux assurés au reste du monde pour 99 milliards d'euros, ou 187,02% du PIB.

Eric Dor

On observe encore que **Malte** reçoit des dividendes issus de l'étranger pour 7,5 milliards d'euros en 2016, ou **80,39% du PIB** national, ce qui est extraordinairement haut en comparaison internationale. Cela reflète l'attractivité fiscale des holdings maltais pour les investisseurs internationaux. Malte verse ensuite des dividendes à des bénéficiaires du reste du monde pour 8,5 milliards d'euros, ou 90,12% du PIB national, ce qui est totalement atypique.

Il peut aussi sembler surprenant d'observer que de 2012 à 2016, Malte a été le destinataire de 16,23% des exportations intra-communautaires par les pays de l'UE de la catégorie de navires qui comprend les yachts. C'est beaucoup pour un pays qui représente 0,07% du PIB de l'UE! Cette part a même été de 25% en 2015. Ce sont les avantages fiscaux du système de location-vente, ou leasing de yachts à Malte qui expliquent que ce pays capte une partie des importations de ce type d'équipement.

Au cours des 10 années récentes, de 2007 à 2016, le **Royaume-Uni** a réalisé de son côté 26,17% des importations totales d'avions de taille moyenne (catégorie qui correspond aux jets privés) par les pays de l'Union européenne. Ceci grâce aux structures fiscales sur l'île de Man.

Les données atypiques de certains indicateurs pour plusieurs pays s'expliquent donc clairement par des mécanismes d'optimisation fiscale. Et si certains mécanismes d'optimisation sont censés être illégaux à partir de 2021, ils risquent toutefois d'être remplacés par d'autres.